



FICHE D'INSCRIPTION



STAGE DE REGROUPEMENT DEPARTEMENTAL 2011-2012

INSCRIPTION POUR LE(S) STAGE(S)

Toussaint : 27 au 29 octobre Hiver 29 février au 2 mars Printemps 16 au 18 avril

CATEGORIE : Pupille Benjamin Minime Cadet

I Renseignements généraux




NOM _____ Prénom _____

Date de Naissance : ___ / ___ / ____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

E-mail Parents : _____@_____

 Domicile : _____  Travail : _____  Portable : _____

PARENTS : NOM si différent du stagiaire : _____

Photo du
stagiaire
(Obligatoire)

II Escrime

Arme choisie : Fleuret Épée Sabre

Numéro de licence : _____

Votre Club : _____ Votre Maître d'Armes : _____

III FRAIS DE SEJOURS (par stage)

Pension Complète : 100€*

Demi-pension : 70€*

(Demi-pension : repas du midi compris – pension complète : hébergement, petit déjeuner, déjeuner et diner compris)

* chèques vacances ANCV acceptés

IV DOCUMENTS PHOTOGRAPHIQUE ET VISUELS

Les stagiaires pourront être pris en photo ou filmés lors des différentes activités physiques et sportives de la semaine, par les organisateurs du stage (CD souvenir, analyse vidéo de l'activité...) ou par une tierce personne (presse locale...).

Je soussigné Mlle, Mme, M....., père, mère, tuteur, de....., autorise les organisateurs du stage à diffuser les documents photographiques et/ou vidéo où pourrait figurer mon enfant (Presse locale, site internet de l'association, CD souvenir,...).

Signature précédée de « bon pour autorisation » :

V REGLEMENTS INTERIEUR

- Internat : Les locaux devront être rendus dans le même état que celui trouvé à l'arrivée.

- **Aucun chahut ne sera toléré.** « Le repos des uns doit être respecté par les autres ». Afin d'éviter les tentations, ne laisser aucun objet de valeur dans vos chambres. Veuillez les confier au Maître d'Armes responsable du groupe, ne pas oublier de les récupérer le dernier jour.

- Les chambres doivent être rangées journallement

- Veiller à respecter et à conserver en bon état de propreté les salles et locaux du CREPS

- **L'usage du téléphone mobile est interdit pendant les cours, les activités sportives et les repas.**

- Salle d'Armes : l'équipement de chacun sera rangé à la fin de chaque séance.

Toute infraction sera sanctionnée par un **AVERTISSEMENT**,

En cas de récidive : **EXCLUSION DEFINITIVE DU STAGE**

Date et signature des parents et du stagiaire :

